

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Stages-de-2nde-GT-le-cheval-de-Troie-du-SNU>



École & société

Stages de 2nde GT : le cheval de Troie du SNU

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 17 novembre 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Alors que les premières séquences d'observation en milieu professionnel auront lieu du 17 au 28 juin prochains, le décret et l'arrêté sont arrivés au Conseil supérieur de l'Éducation....

Un stage pour quoi faire ?

Cette année, en 2de GT, les élèves devront obligatoirement faire une *séquence d'observation en milieu professionnel* de 15 jours, dans des entreprises, administrations publiques, associations, collectivités locales etc...

Alors que le ministère présente ce stage comme un temps essentiel dans la construction du projet d'orientation et la détermination du choix des enseignements de spécialité des élèves de seconde, la date interrogée... deux semaines fin juin*, le temps semble bien tardif pour atteindre l'objectif visé. On ne peut alors s'étonner des dérogations accordées au stage obligatoire pour les élèves participant au SNU, aux mobilités européennes et internationales et peut-être même à ceux qui auraient un job d'été saisonnier (annonce du ministre non présente dans l'arrêté). Pourquoi le SNU ou les mobilités viendraient remplacer cette période de stage ? En quoi le SNU ou les mobilités internationales aideraient nos élèves de seconde à se positionner sur un enseignement de spécialité plutôt qu'un autre ?

Pour le SE-Unsa, il faut de la cohérence. Si le ministère veut améliorer la politique d'orientation à travers cette période de stage alors elle doit être pour tous et toutes.

Les échanges au Conseil supérieur de l'Éducation laissent clairement apparaître que la finalité du stage, pour le ministère, n'est qu'occupationnel, alors qu'il pourrait s'inscrire dans un projet d'établissement comme tel est déjà le cas dans certains lycées.

Quelle mise en place ?

Les questions autour de la mise en place de ce stage restent nombreuses et mettent du temps à trouver réponse :

- Quelle préparation en amont de la réalisation de ce stage d'observation ? sur quel temps ?
- Quel suivi et surtout par qui ? Les professeurs principaux dont la charge de travail est de plus en plus lourde et dont la mission n'attire plus, ne peuvent se voir attribuer une tâche supplémentaire. Sans compter qu'avec le déplacement des épreuves de spécialité au mois de juin, la mobilisation forte de l'ensemble de la communauté enseignante va être de mise avec une charge évaluative augmentée.
De plus, pour que ce moment ait du sens, un travail *a posteriori* en classe doit pouvoir être fait. Une exploitation au début de l'année de 1re, après deux mois de vacances et par des enseignants qui ne connaîtraient pas les élèves et qui n'auraient pas participé à la construction du projet de l'élève (si construction il y a) n'aurait pas de sens... d'autant qu'à ce jour, aucun temps particulier n'est prévu pour le faire.

Le MEDEF à la rescousse

L'appel lancé par le ministre de l'Éducation nationale aux chefs d'entreprise à s'engager pour accueillir les élèves de seconde montre bien la difficulté de mettre sur le marché du stage en entreprise 560 000 élèves de seconde générale et technologique qui vont rentrer en concurrence avec les élèves des lycées professionnels qui doivent réaliser leur PFMP au mois de juin.

La chasse aux stages est ouverte et elle promet d'être rude surtout pour les élèves se trouvant dans des bassins d'emplois sinistrés ou encore pour ceux dont les familles manquent de réseaux professionnels. C'est la raison de l'appel à l'aide du ministre devant l'assemblée permanente du MEDEF.

Le cheval de Troie du SNU

Finalement, les élèves de 2de GT pourront choisir entre manquer deux semaines de cours pour participer au stage de cohésion du SNU et être en vacances début juin - ayant ainsi trois mois de repos - ou alors avoir cours toute l'année et finir fin juin après avoir fait une séquence d'observation en entreprise de 15 jours. Pas sûr que le choix s'annonce cornélien....

Le SNU devient de ce fait le dispositif qui permettra aux élèves de 2de GT d'avoir l'année scolaire la plus tranquille et la plus courte. Voilà un moyen bien pensé pour développer sur le temps scolaire un SNU qui peine à convaincre les jeunes.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa réaffirme son opposition aux textes sur la séquence d'observation professionnelle en seconde générale et technologique en l'état. Ces stages ne peuvent permettre aux élèves de parfaire leur choix d'orientation, et encore moins de décider des spécialités de 1re. Reconquérir le mois de juin ne peut se limiter à occuper les élèves : à l'École, on pense et on construit, n'en déplaise au ministre Attal.

** ou le dernier mois de l'année pour les territoires qui ont une année scolaire différente de celle de l'hexagone*